

JBS
Mairie de
St-Pierre-de-Chartreuse
18 AVR. 2014
COURRIER "ARRIVEE"

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE SAINT PIERRE DE CHARTREUSE - ISÈRE -**

Nombre de Conseillers
En exercice : 15
Présents : 15
Votants : 15

L'an **DEUX MIL QUATORZE, le CINQ AVRIL**
Le Conseil Municipal de la Commune de Saint Pierre de
Chartreuse dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous
la présidence de Monsieur Yves GUERPILLON, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : le 01 Avril 2014
Secrétaire de séance : Céline BURLET

PRESENTS : Mmes Céline BURLET, Claire RENAUDIN, Brigitte SOYEUX, Agnès CLOITRE-DUCOGNON, Elisabeth GUIBERT-QUEIROS, Charlotte DUPONT, MM Yves GUERPILLON, Philippe BOCHARD, Olivier MOLLARET, Alain CLOITRE, Frédéric ROSSI, Patrice POULET, Bruno MONTAGNAT, Stéphane GUSMEROLI, Benoit LAVAL.

OBJET : DETERMINATION DU NOMBRE D'ADJOINTS AU MAIRE

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2122-2 ;

Considérant que le conseil municipal peut librement déterminer le nombre d'adjoints appelés à siéger ;

Considérant cependant que ce nombre ne peut pas excéder 30% de l'effectif légal du conseil municipal ;

Considérant que ce pourcentage donne pour la commune un effectif maximum de 4 adjoints.

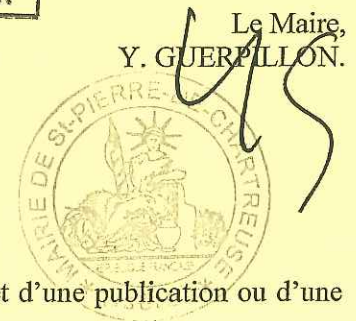
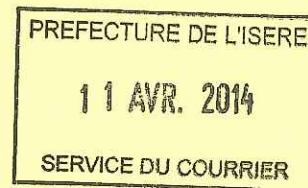
Après avoir entendu l'exposé de monsieur le maire,

Le conseil municipal décide, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

- d'approuver la création de 4 postes d'adjoints au maire.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME



Le Maire certifie le caractère exécutoire du présent acte qui selon sa nature a fait l'objet d'une publication ou d'une notification le 07 Avril 2014

Et a été transmis en Préfecture de l'Isère le 07 Avril 2014